



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 253 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'en juillet 2018 le gouvernement du Québec a accepté la construction de la 3^e école primaire et secondaire à l'Île-des-Sœurs et que le ministre nous a confirmé en personne que le projet serait une réalité;

CONSIDÉRANT QUE l'École des Marguerite est et continuera à déborder dans sa capacité d'accueillir des élèves : occupation de 133 % dans la période 2022-2023, occupation de 157 % dans la période 2023-2024, occupation de 157 % dans la période 2024-2025 (données extraites de la séance du Conseil d'administration du 19 janvier 2021 du Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeois pour la période 2022 à 2025);

CONSIDÉRANT QUE les parents des enfants en âge scolaire habitant à l'Île-des-Sœurs ne veulent pas entendre plus d'excuses, qu'ils sont vraiment inquiets par l'urgence de la situation et qu'ils veulent le mieux pour leurs enfants;

CONSIDÉRANT QUE les parents des élèves de l'école des Marguerite en ont eu assez de voir qu'un groupe d'enfants assistent, dans une tour de bureaux, pour recevoir son éducation scolaire (actuellement 2 étages de l'édifice situé au 14, Place du Commerce, reçoivent des élèves de classes de 5^e et 6^e années);

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de l'Éducation du Québec et à tous les paliers gouvernementaux qu'ils se conforment à travailler ensemble pour concilier la construction de la nouvelle école si nécessaire dans notre communauté. Nous exigeons de connaître dès maintenant l'endroit et l'échéancier pour la construction de la troisième école primaire et secondaire de L'Île-des-Sœurs.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Isabelle Melançon, députée de Verdun

26 mai 21

Date de signature de l'extrait